




Atouts et contraintes des paysages

MRC de Rivière-du-Loup

Carte 3



Légende

- Limite d'entité paysagère
- - - Limite d'entité paysagère approximative
- Tronçon routier à l'étude
- Route non-étudiée
 - Autoroute
 - Route principale et secondaire
 - Autre route
 - - - Autres route non-pavée
 - - - Petit-Témiss
 - - - Chemin de fer
- Contrainte autoroutière
 - Plantation linéaire de résineux
 - Cour d'entreposage
 - Plantation dans les bretelles
 - Panneau publicitaire
 - Talus de remblais
- Contraintes du reste du territoire
 - Zone avec panneaux publicitaires
 - Banc d'emprunt
 - Carrière
 - Ligne de transport d'énergie électrique
 - Poste de transformation d'énergie
 - Cour d'entreposage
 - Tour
 - Tour de télécommunication
 - Cimetière d'automobile
- Atout
 - Points de vue
 - Traversée de cours d'eau intéressant
 - Église villageoise avec son clocher
 - Zone de villégiature
- Tronçon de qualité remarquable
 - Valeur esthétique exceptionnelle
 - Valeur esthétique importante
 - Valeur sociale et culturelle exceptionnelle
 - Valeur sociale et culturelle importante
 - Valeur interprétative exceptionnelle
 - Valeur environnementale exceptionnelle
- Zone de friche
 - Zone de friche

Note: Les friches ont été obtenues à partir des cartes écoforestières de 1992, (cette couche d'information a été obtenue à partir des photos aériennes de 1990).



Inventaire, analyse et concept: Alain Parent, géographe
Cartographie: Simon Faucher, géographe
Mars 2006

Échelle 1: 50 000
2 0 2 4 Km